



# Le bras d'honneur est à la mode à la tête de l'État. Les 14 mensonges de Macron dans sa lettre aux syndicats

*Emmanuel Macron est sorti de son silence pour... Refuser de rencontrer les syndicats. Le président de la République, dans sa lettre adressée aux syndicats étale une nouvelle fois l'étendu de son mépris pour la démocratie. Le chef de l'État prétend laisser le Parlement faire son travail.*

*L'après-midi même, le gouvernement réalise un nouveau coup de force au Sénat avec le vote bloqué ( art 44.1 de la constitution)*

*Et le monarque se fend donc d'une lettre bourrée de mensonges ....et dans les grandes largeurs.*

***Mensonge n°1 : « le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation au sein duquel vous siégez, souligne de manière incontestable les déficits durables et grandissants auxquels notre système de retraite va faire face dans les années à venir »***

*« La situation financière du système de retraite se détériorerait avec un déficit allant de -0,5 point de PIB à -0,8 point de PIB » dans les 10 prochaines années, peut-on lire dans le rapport du COR. Cela représente environ 10 à 12 milliards d'euros, soit moins de 3% du budget des retraites qui est de 340 milliards d'euros. Un déficit faible et contrôlé, « qui serait moindre à l'horizon 2032 » (rapport du COR). Sans parler du fait que le faible déficit constaté par le COR est en partie hypothétique.*

***Mensonge n°2 : « Ces constats m'ont conduit à présenter devant les Français le choix clair de travailler un peu plus longtemps, en épargnant les plus fragiles »***

*Tout le monde devra travailler plus longtemps pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Les plus fragiles, les personnes aux métiers les plus pénibles qui ne pourront pas travailler jusqu'à 64 ans, ne verront pas leur retraite augmenter de façon significative. Les fameux 1200 euros minimum promis par le gouvernement ne concernent uniquement que les carrières complètes au SMIC. Et, après avoir annoncé que 2 millions de personnes en bénéficieraient..... **Il s'avère que ce seront 20 000 personnes qui seront concernées !***

***Mensonge n°3 : « et en veillant à ne pas pénaliser ceux qui ont commencé à travailler plus tôt »***

*L'accélération de l'allongement de la durée de cotisation concerne tout le monde. Alors, 43 ou 44 annuités pour partir à taux plein à la retraite ? C'est simple : chiffre pair, tu perds. Si on commence à travailler à 16 ans, on a besoin de 44 annuités pour partir à taux plein. À 17 ans, 43 annuités. À 18 ans, c'est... 44 annuités. À 19 ans ? 43 annuités. On marche sur la tête avec cette nouvelle loterie inventée par le gouvernement.*

***Mensonge n°4 : « Cette nécessité d'adapter notre système pour le préserver a ainsi été au cœur de la campagne des élections présidentielle »***

*Emmanuel Macron a refusé de débattre avec les autres candidats à l'élection présidentielle. Il s'est déclaré candidat au dernier moment. Il a affronté l'extrême droite au second tour mais le chef de l'État fait comme s'il avait été élu sur un programme, notamment sur cette réforme des retraites. Emmanuel Macron doit son élection à la présence de Marine Le Pen au second tour, parce qu'il a reçu de nombreuses voix de personnes voulant simplement faire barrage à l'extrême droite.*

***Mensonge 5 : « plutôt que de baisser les pensions, d'augmenter les impôts ou de faire porter le fardeau financier des retraites à nos enfants et petits-enfants »***

*Voilà un mensonge par omission. Il existe de nombreux autres moyens pour financer les retraites : l'augmentation des salaires, l'égalité salariale réelle entre hommes et femmes (6 milliards par an), une très légère augmentation de cotisation sur les salaires supérieurs à 3400 euros.*

***Mensonge n°6 : « Le Gouvernement a travaillé pendant plusieurs mois avec l'ensemble des partenaires sociaux et des groupes parlementaires »***

Les organisations syndicales ont toujours signifié leur rejet de cette réforme. Le recul de l'âge ? Une ligne rouge pour l'intersyndicale depuis le début. Celles et ceux qui ont voulu tenter l'expérience du dialogue à la sauce Macron – Borne – Dussopt sont très vite ressortis dégoûtés par cette mascarade, en ayant l'impression que tout était écrit d'avance dans les « concertations ». La ligne directrice du macronisme avec les corps intermédiaires est restée inflexible depuis 2017 et se résume en deux mots : « *cause toujours* ».

***Mensonge n°7 : « de nombreuses avancées ont été réalisées, y compris sur la question de l'âge légal en renonçant à le porter à 65 ans »***

Travailler jusqu'à 64 ans ne peut être qualifié d'avancée. Deux ans de plus, c'est toujours trop.

***Mensonge 8 : « ces améliorations ont permis d'aboutir à un projet plus juste sans compromettre l'objectif d'équilibre financier »***

Faux, au fur et à mesure des compromis avec les Républicains d'Eric Ciotti, le texte est de plus en plus infâme, notamment pour les personnes qui ont commencé à travailler à 16 et 18 ans qui devront travailler 44 annuités alors que celles qui commencent à 17 et 19 ans n'auront besoin que de 43 ans. De plus, même l'équilibre financier ne serait plus garanti par la réforme au regard des différentes miettes qui ont été lâchées aux républicains pour obtenir leurs votes.

***Mensonge n°9 : « préserver le temps parlementaire qui se déroule actuellement et qui est l'essence même de notre démocratie »***

Quel magnifique sens du timing. Écrire ces lignes le jour même où le gouvernement active l'article 44.3 et active le « vote bloqué » au Sénat, il fallait oser. Qu'est-ce que l'article 44.3 ? Il n'est ni plus ni moins qu'un « 49.3 sénatorial ». Son objectif ? Que le Sénat vote en un seul bloc pour ou contre l'ensemble du texte de loi, arrêté au stade choisi par le gouvernement. En somme, un coup de force parlementaire. De plus, dans le cadre du débat sur la réforme des retraites, le gouvernement a usé de l'article 47-1, contraignant le temps accordé au débat parlementaire.

***Mensonge 10 : « j'ai moi-même répondu aux questions des Français à ce sujet à plusieurs reprises sur le terrain y compris récemment »***

À plusieurs reprises sur le terrain ? C'est-à-dire lors de deux visites organisées au millimètre près au Salon de l'Agriculture et au marché international de Rungis ? 80% des Français et 93% des actifs se déclarent opposés à cette réforme. M. Macron, a croisé une centaine de travailleurs de Rungis, et avec une ou deux questions et zéro interpellation un tant soit peu véhémence. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne semblaient étonnamment pas vraiment représentatif de l'opinion de la population du pays.

***Mensonge 11 : « Le débat est nourri et continue de l'être dans nos enceintes »***

Un débat nourri ? Mais qui a décidé de restreindre via une manœuvre institutionnelle (qui risque d'ailleurs la censure du conseil constitutionnel) le débat et le temps d'examen des amendements déposés, notamment sur les sources de financement susceptibles d'assurer un financement durable des régimes de retraite ?

***Mensonge 12 : « notre responsabilité est de garantir aux générations futures leur pension et leur transmettre un système de retraite par répartition viable »***

Faux. La pérennité du système par répartition, Emmanuel Macron s'en moque comme de sa première chemise. Pire, il souhaite secrètement le détruire. En 2019, son projet de retraite à point ouvrait tout grand la porte à la retraite par capitalisation. En effet, avec la retraite à point, impossible de connaître à l'avance son niveau de pension. Toutes les personnes qui en ont les moyens font donc des réserves, donc achètent du capital privé en prévision de leur retraite, au cas où le gouvernement déciderait de baisser la valeur du point. Partout où la retraite à point est mise en place, elle favorise grandement la capitalisation.

Autre preuve, Macron a fait voter la loi PACTE qui incite tous les salariés à contribuer à des retraites

complémentaires privées. Enfin, la retraite à 64 ans va avoir un effet majeur : la baisse des pensions massive pour toutes les personnes qui ne peuvent plus travailler après 62 ans. Pour toutes les personnes qui en ont les moyens, il leur restera une solution : la capitalisation. La retraite par capitalisation ce serait l'ouverture d'un marché de 300 milliards d'euros à l'appétit insatiable des milliardaires. Qui peut croire que le Président des riches tienne absolument à un système, la répartition, qui empêche jusqu'à présent les fonds de pensions chers à ses amis milliardaires de se faire des super-profits sur la vieillesse des Français ?

***Mensonge 13 : « j'ai toujours montré mon attachement au dialogue avec les Français comme avec les organisations syndicales et professionnelles ainsi qu'au respect de nos institutions et d'un débat démocratique au Parlement »***

Faux. Dix 49.3 pour un seul budget, c'est ça le respect démocratique du Parlement ?

***Mensonge 14 : « Je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires généraux, Mesdames et Messieurs les Présidents, Madame et Monsieur les Co-délégués généraux, l'expression de ma considération distinguée »***

Faux, en refusant tout net de recevoir les représentants de tous les travailleurs unis, à la tête d'une contestation approuvée par plus de deux tiers de la population du pays et 93% des actifs, le président n'exprime pas une considération distinguée, **il imite son garde des sceaux adepte du bras d'honneur à deux coups.**